

**Groupe Français de la Céramique**  
(affilié à l'European Ceramic Society)

LMP – UVHC  
Mme Anne LERICHE  
Bât PECMA  
Z.I. Champ de l'Abbesse  
59600 MAUBEUGE  
Tél. : 03 27 53 16 66  
Fax. : 03 27 53 16 67

E-mail : [gfc@univ-valenciennes.fr](mailto:gfc@univ-valenciennes.fr)

Site WEB : <http://www.univ-valenciennes.fr/gfc/>



**BULLETIN D'ADHESION 2010**  
**A RETOURNER AU GFC**

N°	2010	
CAT		
P		

Identification I.N.S.E.E. "SIRET" 350 092 557 00031 "APE" 748 J  
**Crédit Agricole : 16706/05054/16430995407/57**

Mme Mlle M.: .....Prénom : .....  
Organisme : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....Télécopie : .....  
E-mail : .....  
Activité dans le domaine céramique : .....

Je demande

Je renouvelle  mon adhésion au G.F.C. pour l'année 2010 comme membre :

"Étudiant dernière année d'école d'ingénieurs, DEA, DESS, Masters" Gratuit   
"Étudiant" 27 €   
"Retraité" 27 €   
"Actif" (résidant en Europe) 55 €   
"Actif" (résidant hors Europe) 70 €   
"Corporation" 200 €

Après avoir pris connaissance des conditions d'adhésion précisées au verso.

Je souhaite que mon nom et mes coordonnées

- figurent dans la prochaine édition de l'annuaire
- ne figurent pas dans la prochaine édition de l'annuaire

Je règle par chèque ci-joint

Je désire recevoir une facture d'adhésion

Je réglerai après réception de la facture d'adhésion

Ci-joint bon de commande

À .....

le .....

Signature

## CONDITIONS D'ADHESION AU G.F.C.

### **Membre "ETUDIANT" (adhésion à titre personnel)**

Cette catégorie est réservée aux élèves ou chercheurs du second ou troisième cycle de l'Enseignement Supérieur résidant en France.

Les étudiants en thèse salariés de l'industrie nous obligeraient en s'inscrivant comme membres actifs.

L'adhésion ne permet pas la substitution par une autre personne pour assister à une journée du G.F.C. ou à une réunion organisée conjointement par le G.F.C.

### **Membre "ACTIF" (adhésion à titre personnel)**

S'applique à toute autre catégorie d'activités.

L'adhésion ne permet pas la substitution par une autre personne pour assister à une journée du G.F.C. ou à une réunion organisée conjointement par le G.F.C.

### **Membre "CORPORATION" (adhésion au titre d'un organisme ou d'une société)**

Un représentant permanent est désigné lors de l'adhésion.

L'adhésion permet la substitution de ce permanent par une autre personne du même organisme pour assister à une journée du G.F.C. ou à une réunion organisée conjointement par le G.F.C.

\*\*\*\*\*

L'adhésion au G.F.C. vous permet :

- de bénéficier des tarifs "adhérents nationaux" dans les réunions organisées par nos collègues des autres sociétés nationales affiliées à l'European Ceramic Society (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovénie, Suède, Turquie),
- de recevoir la Page Mensuelle du G.F.C. et l'Annuaire.